



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

### COMPTE RENDU DE SEANCE

Le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord convoqué, en session ordinaire, après convocation légale, s'est réuni à 13h00 à la Salle Multi-activités à Cancon sous la présidence de Laurence ROUCHAUD.

-----  
Date de convocation : 7 Juillet 2020  
Nombre de délégués en exercice : 61  
Délégués présents à l'ouverture de la séance : 58

Présents : **BEUGAS** (Brigitte PAYERAS), **BOURNEL** (Agnès COUDERC), **CAHUZAC** (Jean-Pierre TESTUT), **CANCON** (Elisabeth PICHARD, Bernard GIROU, Monique PENON, Carole ROIRE), **CASTELNAUD DE GRATECAMBE** (Gilbert SERRES), **CASTILLONNES** (Pierre SICAUD, Sébastien MAURES, Christian FERULLO), **CAVARC** (Laurent DELPECH), **DEVILLAC** (Frédéric LEDUN), **DOUDRAC** (Jacques BERTRAND), **DOUZAINS** (Jean-Pierre DAUTA), **FERRENSAC** (Jean-Pierre PAILLE), **GAVAUDUN** (Adrien TEYSSÉDOU), **LACAUSSADE** (Jean-Paul DESTIEU), **LA SAUVETAT SUR LEDE** (Françoise LABORDE), **LALANDUSSE** (Christian DIEUDONNE), **LE LAUSSOU** (Jacques TOURNADE), **LOUGRATTE** (Isabelle LABONNE), **MAZIERES-NARESSÉ** (Jean-Paul PAPE), **MONBAHUS** (Jean-Marie GARY, Bernard CAMPAS), **MONFLANQUIN** (Béatrice BAUDON, Henri CORBEL, Christine GONZATO ROQUES, Patrick FERRE, Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO, Laurence MARQUIS), **MONSEGUR** (Jeanine JOURDANE), **MONTAGNAC SUR LEDE** (Yvon SETZE), **MONTAURIOL** (Serge LESCOMBE), **MONTAUT** (Mathieu FLANDROIS), **MONVIEL** (Monique AUCHE), **MOULINET** (Robert PINIELLO), **PAILLOLES** (Henri MATTANA), **PAULHIAC** (Marcel CALMETTE), **PARRANQUET** (Alain GOUYOU), **RAYET** (Aimé BERTHOLOM), **RIVES** (Alain VERGNIAUD), **SAINT AUBIN** (Guy POUYEMIDANETTE), **SAINT ETIENNE DE VILLEREAL** (Serge BATAILLE), **SAINT EUTROPE DE BORN** (Jocelyne COLLIANDRE, Emilie TORNIER), **SAINT MARTIN DE VILLEREAL** (Patrick LANDAS), **SAINT MAURICE DE LESTAPEL** (Marie-Christine BICHE), **SAINT QUENTIN DU DROPT** (Frédéric PERLETTI), **SALLES** (Jean-Guy CABANES), **SAVIGNAC SUR LEYZE** (Christian FAURE), **SERIGNAC PÉBOUDOU** (Guy PEYRAT), **TOURLIAC** (Viviane CHABRONNERIE), **VILLEREAL** (Guillaume MOLIERAC, Françoise LAURIERE, Jean-Jacques CAMINADE, Rolande PITON).

Absents : /

Absents ayant donné pouvoir : **BOUDY DE BEAUREGARD** - Isabelle ANDRAC donne pouvoir à Elisabeth PICHARD - **LA SAUVETAT SUR LEDE** - Aldegonde CAILLOUX donne pouvoir à Françoise LABORDE - **CASTILLONNES** - Bernadette TOUQUETTE donne pouvoir à Sébastien MAURES  
A compter de l'élection du 10<sup>ème</sup> Vice-Président départ de M. Christian FERULLO qui donne pouvoir à M. Serge LESCOMBE.

Départ de Monsieur Alain GOUYOU à 17h40 à la fin des élections des vice-présidents.

Secrétaire de séance : Isabelle LABONNE

## **Ordre du jour :**

1. Point sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de plein droit (crise sanitaire COVID 19)
2. Election de la présidence de la communauté de communes
3. Détermination du nombre de vice-présidents
4. Election des vice-présidents
5. Détermination des indemnités de fonction du président et des vice-présidents.
6. Election des délégués «commissions et syndicats » (*SMAVLOT 47, Valorizon, EAU 47, Syndicat mixte des vallées du Tolzac, Syndicat Mixte du Dropt Amont, Syndicat Mixte Lot-et-Garonne numérique, Mission locale Arrondissement Villeneuve sur Lot, CNAS*)
7. Questions diverses : Dématérialisation des convocations aux séances plénières

Madame Laurence ROUCHAUD, remercie la mairie de Cancon pour son accueil dans la salle multi-activités, seule salle du territoire en capacité d'accueillir le conseil communautaire dans le respect des règles sanitaires.

## **1. Point sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de plein droit (crise sanitaire COVID 19)**

### **➤ Conventions accompagnement d'entreprises**

Madame Laurence ROUCHAUD présente les deux cabinets partenaires dans le cadre de l'accompagnement aux entreprises. Elle précise le coût de l'accompagnement (300 euros dont 250 sont pris en charge par la CCBHAP).

### **➤ Achats de 32 812,97 € de masques**

Madame la Présidente rappelle le fonctionnement de l'achat de masque, de la facturation et de la prise en charge de l'Etat.

### **➤ Décisions d'urbanisme**

Madame la Présidente présente l'ensemble des recours portés sur le PLUi :

- i. Recours n°1 PLUi : Protocole d'accord transactionnel signé en date du 29 Avril 2020 pour un montant de 700 €.
- ii. Recours n°2 PLUi : Recours de la Commune de Cahuzac, convention signée avec un avocat pour la rédaction d'un mémoire en défense pour un montant de 1400 € HT.

Elle présente ensuite les Déclarations d'Intention d'Aliéner dont les arrêtés ont été signés.

- iii. Listing des DIA : renoncations de préemption & arrêtés de délégation

Madame la Présidente interroge l'assemblée sur leurs remarques. La salle ne présente aucune remarque.

Avant de passer au vote, Madame Laurence ROUCHAUD salue les nouveaux délégués communautaires, puis revient sur l'histoire de la CCBHAP, présentée comme une force de la ruralité.

Elle rappelle le rôle des élus communautaires représentant les 43 communes et les presque 18000 habitants.

Elle remercie ensuite les Vice-Présidents pour leur implication et leur disponibilité. Elle remercie également l'ensemble des conseillers communautaires. Elle rend ensuite hommage à René ORTYL, Bernard RICCI, Pierre-Henri ARNSTAM et Guy CHABRONNERIE qui ont œuvré pour la communauté avant de prendre leur retraite.

Madame la Présidente remercie ensuite les 140 agents, colonne vertébrale de la CCBHAP. Elle rend ensuite un hommage particulier à l'équipe administrative.

Elle présente ensuite l'équipe, Marianick NICAUD DGA, qui sera rejointe au 1er Août par Mireille ROUSSEAU, avec Laurène BAYSSIERES, RH et Compta, accompagnée par Cathy ROSIER et Isabelle ANTIGNAC. L'urbanisme avec Marie-Paule EVEILLARD et Amandine RICHON. Le service environnement, incroyable, Maryse AUROUX, Charlotte FOURCAUD et Laure BRISSET. Au service voirie, l'intournable Jérôme ROSO et Sandrine GUYON qui est aussi à l'accueil. Stéphan BARBAS responsable du service Lecture Publique, Edouard KONIECZNY. A l'enfance Jeunesse Matthieu ALBINET. Egalement Vincent GOUYOU stagiaire TEPOS, et Glenn VIOLLET nouveau DGS et enfin Charles BAZILLAIS directeur de l'OT.

Madame la Présidente procède ensuite à l'appel des conseillers communautaires.

Sont absents : Madame Isabelle ANDRAC ayant donné son pouvoir à Mme Elisabeth PICHARD – Bernadette TOUQUETTE ayant donné son pouvoir à Sébastien MAURES – Max LEMARCHAND est représenté par Jacques TOURNADE suppléant. Alain LACOUR est représenté par Mathieu FLANDROIS suppléant – Janik CAZETTE est représenté par Jean-Guy CABANE suppléant.

61 Voix seront donc exprimées lors de ce conseil communautaire.

## **2. Election de la présidence de la communauté de communes (délibération n°2020-42)**

Madame LABORDE prend la parole et souhaite la bienvenue aux conseillers communautaires. Elle souligne le privilège qu'elle a aujourd'hui d'ouvrir cette élection mais souligne que malheureusement ce n'est pas un avantage, que cela fait plus de 25 ans qu'elle œuvre pour la Communauté. Elle revient sur l'historique de la Communauté depuis les années 90, puis le début de la CC des 4 cantons en 2013, qu'elle a présidé durant un an. Elle poursuit en précisant l'évolution de la Communauté où au tout début seuls le service voirie et Ordures Ménagères faisaient partie de ses compétences et aujourd'hui la CCBHAP a élargi le cadre de ses compétences et finance à la place des communes, l'enfance et la jeunesse, la culture, la voirie... le PLUi. Elle revient sur le PLUi et sur le point d'honneur qu'elle s'est donnée à ce que chaque commune ait des terrains constructibles. Elle revient sur le rôle commun d'un élu communautaire, qui doit représenter tout le monde. Elle rappelle que la CCBHAP n'est pas une vache à lait. Elle cite ensuite un passage des Misérables de Victor Hugo « *On n'a pas le droit de reculer devant le bien que l'on peut faire.* ».

Elle demande ensuite qu'une secrétaire de séance soit nommée, Isabelle LABONNE est retenue, puis deux assesseurs pour le dépouillement en les personnes de Guillaume MOLIERAC et Adrien TEYSSEDOU.

Avant le vote, Madame LABORDE rappelle qu'en application des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L.5211-2 du même Code : « le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Elle fait l'appel à candidature à la Présidence, Auguste FLORIO et Carole ROIRE sont candidats.

Ils prennent la parole tour à tour.

Auguste FLORIO se présente, décline ses mandats d'adjoint aux finances et à l'urbanisme à la commune de Monflanquin ainsi que ses engagements associatifs. Avant de se présenter, il a souhaité que les 4 maires chefs-lieux de cantons soient associés pour être les quatre premiers vice-présidents. Il présente ensuite sa volonté de répartition géographique équilibrée. Il se présente au conseil communautaire avec la volonté d'être le capitaine d'une équipe pour une gestion apaisée de la communauté, un esprit fédérateur et une ambition constructive. Il s'engage à partager toutes les informations et à mettre en place des instances de débat et de dialogue pour que les sujets soient débattus. Conscient des enjeux économiques et démographiques, il met ensuite en exergue la volonté de créer un véritable service économique en s'appuyant sur le levier économique, important, du tourisme. Il expose enfin deux points intéressants : un service à disposition des entreprises pour les aider à répondre aux marchés publics mais aussi un service dédié aux communes, ainsi qu'un service communication. Il propose un bureau où l'ensemble des VP est inclus et plus de « mini bureau ». Il présente ensuite l'importance de la collecte à la source des bios déchets. Ce programme est à compléter avec les différents directeurs et directrices.

Carole ROIRE, remercie l'assemblée pour son écoute et se présente. Elle expose les raisons de sa candidature, pour agir et servir le territoire des 4 cantons dans un esprit d'équipe. Elle revient sur ses différents mandats, passés et actuels. Elle rassure ensuite les élus de la commune de CANCON en leur assurant son soutien dans leurs projets et revient sur l'historique de la CCBHAP. Elle met en avant ses fondements, dont la représentation équilibrée géographiquement selon les cantons. Elle met en exergue les thématiques de TEPOS et de la mobilité. Elle insiste ensuite sur la nécessité pour les communes de connaître l'ensemble des services et des compétences portés par la CCBHAP et à leur disposition. Elle invite les conseillers à un acte collectif pour le prochain mandat.

Marcel CALMETTE prend ensuite la parole. Il salue l'ensemble des conseillers communautaires ayant travaillé à la CCBHAP. Il remercie ensuite celles et ceux qui l'ont sollicité pour être président. Il appuie sur l'importance de partager les mandats à l'échelle d'un territoire et du temps nécessaire pour être président de la CCBHAP. Il présente ensuite son soutien à Auguste FLORIO, en présentant les raisons. Il insiste également sur le fait qu'il faut avoir été légitimé par sa commune afin de pouvoir se présenter à la présidence de la communauté.

Madame Françoise LAURIERE interroge sur la légalité de soutenir un candidat après sa candidature.

Madame Françoise LABORDE répond « normalement non ».

Madame Françoise LABORDE appelle ensuite les assesseurs et présente le « sens de circulation » pour aller aux isolets.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne. Tous les conseillers ont souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

La doyenne d'âge proclame le résultat.

## **ELECTION DU PRESIDENT**

Candidats :

- Carole ROIRE
- Auguste FLORIO

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 60

Majorité absolue : 31

A obtenu :

- Mme Carole ROIRE : 29 voix (vingt-neuf)
- M. Auguste FLORIO : 31 voix (trente et une)
- 

**M. Auguste FLORIO, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé Président et a été installé.**

M. Auguste FLORIO adresse ses remerciements à l'assemblée et précise qu'au vu des votes, un travail de rassemblement sera à mener.

### 3. Détermination du nombre de vice-présidents (délibération n°2020-43)

M. Auguste FLORIO explique au Conseil Communautaire, et conformément au CGCT, qu'il est impératif de se prononcer sur le nombre de Vice-Présidents, quitte à confirmer le nombre de V.P. prévu aux statuts, en l'occurrence 11 V.P. pour la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord. M. Auguste FLORIO propose au conseil communautaire le nombre de 11 Vice-présidents.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'UNANIMITE, le maintien à 11 Vice-Présidents.**

### 4. Election des vice-présidents (délibérations n°2020-44 à 2020-54)

L'élection des 11 Vice-Présidents se déroule du 1<sup>er</sup> au 11<sup>ème</sup>, dans l'ordre du tableau. L'élection se déroule indépendamment des délégations (Voirie, Enfance, Culture...) à chacun des V.P. Lors de la première réunion du Bureau du 20 Juillet 2020, les délégations seront réparties entre les 11 V.P. élus.

Les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes formes et conditions que le Président. Monsieur le Président précise qu'il donnera la parole à tous les candidats.

#### **ELECTION DU 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

##### **Candidate :**

Elisabeth PICHARD

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

##### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 13

Nombre de bulletins nuls : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Mme Elisabeth PICHARD : 47 voix (quarante-sept)

**Mme Elisabeth PICHARD ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamée première Vice-président.**

Mme Elisabeth PICHARD a déclaré accepter d'exercer cette fonction

#### **ELECTION DU 2<sup>nd</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

##### **Candidat :**

M. Pierre SICAUD

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

##### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 13

Nombre de bulletins nuls : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

A obtenu :

- M. Pierre SICAUD : 46 voix (quarante-six)

**M. Pierre SICAUD, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé deuxième Vice-président.**

M. Pierre SICAUD a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

### **ELECTION DU 3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

**Candidat :**

M. Guillaume MOLIERAC

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 8

Nombre de bulletins nuls : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 52

Majorité absolue : 27

A obtenu :

- M. Guillaume MOLIERAC : 52 voix (cinquante-deux)

**M. Guillaume MOLIERAC, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé troisième Vice-président.**

M. Guillaume MOLIERAC a déclaré accepter d'exercer cette fonction

### **ELECTION DU 4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président.

**Candidats :**

Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET

M. Yvon SETZE

Ils prennent tour à tour la parole pour se présenter.

Madame Nathalie FOUNAUD-VEYSSET se présente, précise son mandat précédent en tant que vice-présidente en charge du tourisme, fonction qu'elle a partagé avec Isabelle LABONNE. Comme pour le mandat précédent, elle souhaite s'investir pour le développement de ce territoire.

Monsieur Yvon SETZE, à son tour se présente, précise qu'il est artisan d'une petite entreprise et qu'il est très attaché à l'artisanat et le défend. Il précise que l'économie devrait avoir une place prépondérante au sein du territoire.

M. Auguste FLORIO, président, appelle les conseillers communautaires à passer au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 4

CCBHAP - CR du 16/07/2020

Nombre de bulletins nuls : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 57  
Majorité absolue : 29  
A obtenu :  
- Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET : 26 voix (vingt-six)  
- M. Yvon SETZE : 31 voix (trente et une)

**M. Yvon SETZE, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé quatrième Vice-président.**

M. Yvon SETZE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

### **ELECTION DU 5<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidat :

M. Jean-Marie GARY

Monsieur Jean-Marie GARY se présente et décline ses objectifs pour le mandat à venir.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61  
Nombre de bulletins blancs : 4  
Nombre de bulletins nuls : 3  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 54  
Majorité absolue : 28  
A obtenu :  
- M. Jean-Marie GARY : 54 voix (cinquante-quatre)

**M. Jean-Marie GARY, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé cinquième Vice-président.**

M. Jean-Marie GARY a déclaré accepter d'exercer cette fonction

### **ELECTION DU 6<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 6<sup>ème</sup> Vice-Président.

**Candidats :**

M. Serge LESCOMBE

M. Laurent DELPECH

Monsieur le Président interroge les candidats pour une prise de parole.

M. Serge LESCOMBE prend la parole et se présente en exposant notamment son parcours professionnel lié à la voirie et au BTP.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins nuls : 2  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 58  
Majorité absolue : 30

A obtenu :

- M. Serge LESCOMBE : 26 voix (vingt-six)
- M. Laurent DELPECH : 32 voix (trente-deux)
- 

**M. Laurent DELPECH, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé sixième Vice-président.**

M. Laurent DELPECH a déclaré accepter d'exercer cette fonction

### **ELECTION DU 7<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 7<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidats :

- Mme Agnès COUDERC
- M. Jean-Paul PAPE

Monsieur le Président interroge les candidats pour une prise de parole.

Madame Agnès COUDERC se présente et précise ses motivations concernant sa candidature. Elle assure à l'ensemble du conseil communautaire qu'elle s'investira avec énergie.

M. Jean-Paul PAPE se présente, revient sur son parcours d'élu local. Il salue la mémoire de M. GERBEAU, remercie M. RICCI et les différents directeurs de service qui se sont succédés. Il salue le travail des agents et la répartition des tâches, dont il souhaite poursuivre le travail d'amélioration.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 61

Majorité absolue : 31

A obtenu :

- Mme Agnès COUDERC : 34 voix (trente-quatre)
- M. Jean-Paul PAPE : 27 (vingt-sept)

**Mme Agnès COUDERC, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamée septième Vice-président.**

Mme Agnès COUDERC a déclaré accepter d'exercer cette fonction

### **ELECTION DU 8<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 8<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidats :

- Mme Françoise LABORDE**
- M. Marcel CALMETTE**

M. le Président donne la parole aux candidats.

Mme Françoise LABORDE explique ses motivations : la recherche de parité et la continuité de service auprès des communes de la CCBHAP.

M. Marcel CALMETTE se présente à son tour présentant ses différents rôles au sein de la Communauté de Communes.



Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 60

Les 61 délégués ont signés (procuration comprise), mais les assesseurs ne décomptent que 60 bulletins.

M. Auguste FLORIO rappelle l'ensemble des conseillers communautaires à voter de nouveau.

**Premier tour de scrutin (bis)**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 58

Majorité absolue : 30

A obtenu :

- Mme Françoise LABORDE : 27 voix (vingt-sept)
- M. Marcel CALMETTE : 31 voix (trente et une)

**M. Marcel CALMETTE, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé huitième Vice-président.**

M. Marcel CALMETTE a déclaré accepter d'exercer cette fonction

**ELECTION DU 9<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 9<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidats :

- Mme Brigitte PAYERAS
- M. Georges-Robert PINIELLO

M. le Président propose la parole aux candidats.

Mme Brigitte PAYERAS se présente et décline ses engagements communaux et souhaite s'investir au-delà de sa commune.

M. Georges-Robert PINIELLO se présente également ainsi que son expérience communale qu'il souhaite mettre à disposition de la CCBHAP.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 61

Majorité absolue : 31

A obtenu :

- Mme PAYERAS Brigitte : 34 voix (trente-quatre)
- M. Georges-Robert PINIELLO : 27 voix (vingt-sept)

**Mme PAYERAS Brigitte, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé neuvième Vice-président.**

Mme PAYERAS Brigitte a déclaré accepter d'exercer cette fonction

**17h00 départ de M. Christian FERULLO – donne pouvoir à M. Serge LESCOMBE.**

## **ELECTION DU 10<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 10<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidats :

- Christian DIEUDONNE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 13

Nombre de bulletins nuls : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

A obtenu :

- M. Christian DIEUDONNE : 46 voix (quarante-six)

**M. Christian DIEUDONNE, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé dixième Vice-président.**

M. Christian DIEUDONNE a déclaré accepter d'exercer cette fonction

## **ELECTION DU 11<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président fait appel des candidats au poste de 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

Candidats :

- M. BATAILLE Serge

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs : 5

Nombre de bulletins nuls : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 56

Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Serge BATAILLE : 56 voix (cinquante-six)

**M. Serge BATAILLE, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé onzième Vice-président.**

M. Serge BATAILLE a déclaré accepter d'exercer cette fonction

Le bureau des Vice-présidents de la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord est donc composé comme suit, dans l'ordre du tableau :

M. FLORIO Auguste – Président  
Mme PICHARD Elisabeth – 1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
M. SICAUD Pierre – 2<sup>ème</sup> Vice-président  
M. MOLIERAC Guillaume – 3<sup>ème</sup> Vice-président  
M. SETZE Yvon – 4<sup>ème</sup> Vice-président  
M. GARY Jean-Marie – 5<sup>ème</sup> Vice-président  
M. DELPECH Laurent – 6<sup>ème</sup> Vice-président  
Mme COUDERC Agnès – 7<sup>ème</sup> Vice-président  
M. CALMETTE Marcel – 8<sup>ème</sup> Vice-président  
Mme PAYERAS Brigitte – 9<sup>ème</sup> Vice-président

M. Alain GOUYOU quitte la séance à 17h40.

## 5. Détermination des indemnités de fonction du président et des vice-présidents.

M. Le Président informe du report de ce point à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

## 6. Election des délégués «commissions et syndicats »

### > VALORIZON

Monsieur le Président annonce qu'après discussion avec M. le Président du syndicat VALORIZON, ce vote n'est pas urgent. Il informe le conseil communautaire que ce point sera donc reporté à l'ordre du jour du prochain conseil.

#### ➤ SMAVLOT 47 (délibération n°2020-55)

La communauté de communes doit désigner sur la thématique « Territoires de projet et financement », 6 délégués titulaires et 6 suppléants. Elle doit également désigner sur la thématique du cycle de l'eau 3 titulaires et 3 suppléants.

Monsieur le Président fait appel aux candidats.

M. Glenn VIOLLET rappelle les missions du SMAVLOT et l'importance de celles-ci.

Monsieur le Président propose cette liste au vote.

<b>Financement et territoires de projet</b>	<b>Grand cycle de l'eau</b>
<i>TITULAIRES</i>	<i>TITULAIRES</i>
Serge LESCOMBE	Jocelyne COLLIANDRE
Pierre SICAUD	Guillaume MOLIERAC
Monique PENON	Serge LESCOMBE
Nathalie FOUNAUD-VEYSSET	<i>SUPPLEANTS</i>
Yvon SETZE	Patrick FERRE
Jean-Marie GARY	Isabelle LABONNE
<i>SUPPLEANTS</i>	Adrien TEYSSEDOU
Laurence MARQUIS	
Henri CORBEL	
Carole ROIRE	
Gilbert SERRES	
Jean-Pierre PAILLE	
Jeannine JOURDANE	

#### Résultat du scrutin :

Nombre de votants : 60

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 60

Majorité absolue : 31

La liste candidate a obtenu : 60 voix

Monsieur le Président déclare les membres élus titulaires et suppléants de la liste présentée ci-dessus pour les commissions « Territoire de projets et financement » et « Grand Cycle de l'eau » pour représenter la CCBHAP au SMAVLOT.

➤ **EAU 47 (délibération n°2020-56)**

La CCBHAP doit désigner 1 titulaire et 1 suppléant par commune. Ci-dessous la liste des représentants titulaires et suppléants par commune.

<b>BEUGAS</b>	<i>Titulaire</i>	PAYERAS Brigitte
	<i>Suppléant</i>	REIGNE Claude
<b>BOUDY DE BEAUREGARD</b>	<i>Titulaire</i>	SAPHY Bruno
	<i>Suppléant</i>	VERGNES Bernard
<b>BOURNEL</b>	<i>Titulaire</i>	VALADIER J-Claude
	<i>Suppléant</i>	COUDERC Agnès
<b>CAHUZAC</b>	<i>Titulaire</i>	GERION Nicole
	<i>Suppléant</i>	CLAIRE Ginette
<b>CANCON</b>	<i>Titulaire</i>	GIROU Bernard
	<i>Suppléant</i>	PICHARD Elisabeth
<b>CASTELNAUD DE G.</b>	<i>Titulaire</i>	HUVELLE Philippe
	<i>Suppléant</i>	SERRES Clélia
<b>CASTILLONNES</b>	<i>Titulaire</i>	SICAUD Pierre
	<i>Suppléant</i>	BIRGINIE Christian
<b>CAVARC</b>	<i>Titulaire</i>	PINOTEAU Claudine
	<i>Suppléant</i>	ARRIGO PERLETTI Sonia
<b>DEVILLAC</b>	<i>Titulaire</i>	AUVRAY Andrée
	<i>Suppléant</i>	GABRIELLE Béatrice
<b>DOUDRAC</b>	<i>Titulaire</i>	ERNOUT Julien
	<i>Suppléant</i>	BERNARD Morgane
<b>DOUZAINS</b>	<i>Titulaire</i>	DOUSSINE Michel
	<i>Suppléant</i>	GUIGNARD Dominique
<b>FERRENSAC</b>	<i>Titulaire</i>	MARTIN Sophie
	<i>Suppléant</i>	GOUPIL Gérard
<b>GAVAUDUN</b>	<i>Titulaire</i>	GUEDES PIRES Bruno
	<i>Suppléant</i>	TEYSSEDOU Adrien
<b>LACAUSSADE</b>	<i>Titulaire</i>	DESTIEU Jean-Paul
	<i>Suppléant</i>	LAYMOND Benoît
<b>LALANDUSSE</b>	<i>Titulaire</i>	BOUCHERON Alain
	<i>Suppléant</i>	LEGAL Ludovic
<b>LAUSSOU</b>	<i>Titulaire</i>	TOURNADE Jacques
	<i>Suppléant</i>	LEMARCHAND Max
<b>LOUGRATTE</b>	<i>Titulaire</i>	LABONNE Isabelle
	<i>Suppléant</i>	SOARES Manuel
<b>MAZIERES-NARESSE</b>	<i>Titulaire</i>	BOUYOU François
	<i>Suppléant</i>	JAFFRENNOU Stéphanie
<b>MONBAHUS</b>	<i>Titulaire</i>	GARY Jean-Marie
	<i>Suppléant</i>	CADDOUX Claudie
<b>MONFLANQUIN</b>	<i>Titulaire</i>	CORBEL Henri
	<i>Titulaire</i>	FERRE Patrick

<b>MONTAGNAC S/ LEDE</b>	<i>Titulaire</i>	PAVARD Pascal
	<i>Suppléant</i>	CHAMBOU Francis
<b>MONTAURIOL</b>	<i>Titulaire</i>	MARTIN Stéphane
	<i>Suppléant</i>	LESCOMBE Serge
<b>MONTAUT</b>	<i>Titulaire</i>	AUROUX Laurent
	<i>Suppléant</i>	THELLIER Vincent
<b>MONVIEL</b>	<i>Titulaire</i>	DANDY Pascal
	<i>Suppléant</i>	DOUILLET Dominique
<b>MOULINET</b>	<i>Titulaire</i>	KEMPEN Yoann
	<i>Suppléant</i>	BORIE Marie-Roselyne
<b>PAILLOLES</b>	<i>Titulaire</i>	MATTANA Henry
	<i>Suppléant</i>	GALINOUE Jean Noël
<b>PARRANQUET</b>	<i>Titulaire</i>	VAN CAUTER Manoel
	<i>Suppléant</i>	DANGREMONT Jocelyne
<b>PAULHIAC</b>	<i>Titulaire</i>	CALMETTE Marcel
	<i>Suppléant</i>	DOMENGIE Evelyne
<b>RAYET</b>	<i>Titulaire</i>	TRIAYRE Thierry
	<i>Suppléant</i>	MARTY Jérôme
<b>RIVES</b>	<i>Titulaire</i>	VERGNIAUD Alain
	<i>Suppléant</i>	MOLINIE Cédric
<b>SAINT AUBIN</b>	<i>Titulaire</i>	MESSI Jean-Michel
	<i>Suppléant</i>	HARANG Patrice
<b>SAINT ETIENNE DE VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	FREJAFON Sophie
	<i>Suppléant</i>	BENNE Serge
<b>SAINT EUTROPE DE BORN</b>	<i>Titulaire</i>	PERRY Jean-Luc
	<i>Suppléant</i>	FRACHISSE Nicolas
<b>SAINT MARTIN DE VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	ZARA Pierre
	<i>Suppléant</i>	VEYRET Alain
<b>SAINT MAURICE DE LESTAPEL</b>	<i>Titulaire</i>	BICHE Marie-Christine
	<i>Suppléant</i>	DENOUAL Guy
<b>SAINT QUENTIN DU DROPT</b>	<i>Titulaire</i>	BONETTI Jean-Louis
	<i>Suppléant</i>	BORDERIE Florence
<b>SALLES</b>	<i>Titulaire</i>	CAZETTE Janik
	<i>Suppléant</i>	BENETTON Bruno
<b>SAUVETAT SUR LEDE (LA)</b>	<i>Titulaire</i>	LABORDE Françoise
	<i>Suppléant</i>	DURIBREU Jocelyn
<b>SAVIGNAC SUR LEYZE</b>	<i>Titulaire</i>	BRAZZOROTTO Joël
	<i>Suppléant</i>	FAURE Christian
<b>SERIGNAC PEBODOU</b>	<i>Titulaire</i>	GUERIN Guillaume
	<i>Suppléant</i>	BARDA Jaufret

	<i>Suppléant</i>	CANCE Marie-Hélène
	<i>Suppléant</i>	TEILLET Claude
<b>MONSEGUR</b>	<i>Titulaire</i>	PAGES Michel
	<i>Suppléant</i>	LASSAIGNE Joël

<b>TOURLIAC</b>	<i>Titulaire</i>	ROLAND Alain
	<i>Suppléant</i>	VAUBOIS Monique
<b>VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	MOLIERAC Guillaume
	<i>Suppléant</i>	VECCHIOLA Christophe

Monsieur le Président propose cette liste de délégués au vote.

**Résultat du scrutin :**

Nombre de votants : 60

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 60

Majorité absolue : 31

La liste candidate a obtenu : 60 voix

**Monsieur le Président déclare les membres élus titulaires et suppléants de la liste présentée ci-dessus pour représenter la CCBHAP au Syndicat Eau 47.**

➤ **Syndicat mixte des vallées du Tolzac (délibération n°2020-57)**

La CCBHAP doit désigner 2 titulaires et 2 suppléants pour chaque commune concernée dans le bassin versant du Tolzac. Ci-dessous la liste des représentants titulaires et suppléants par commune concernée par le bassin versant.

<b>BEAUGAS</b>	<i>Titulaires</i>	ROUX Jean-Jacques
		REVERDY Thierry
	<i>Suppléants</i>	REIGNE Claude
		LALAURY Edith
<b>CANCON</b>	<i>Titulaires</i>	WINSTERSTEIN Jonathan
		PRIOD Jean-Paul
	<i>Suppléants</i>	LANDAT Nadine
		GIROU Bernard
<b>MONBAHUS</b>	<i>Titulaires</i>	BARREAU Yves
		LEFEVRE Alain
	<i>Suppléants</i>	GARY Jean-Marie
		CAMPAS Bernard
<b>MONVIEL</b>	<i>Titulaires</i>	DANDY Pascal
		DOUILLET Dominique
	<i>Suppléants</i>	AUCHE Monique
		CLAUDE Alain
<b>MOULINET</b>	<i>Titulaires</i>	LASCOMBE Damien
		BORIE Marie-Roselyne
	<i>Suppléants</i>	VINCENT Sébastien
		SOUVIGNHEC Ludovic
<b>SAINT MAURICE DE LESTAPEL</b>	<i>Titulaires</i>	DENOUAL Guy
		CREMOUX Daniel
	<i>Suppléants</i>	BICHE Laurent
		BERNALIN Alain

Monsieur le Président propose cette liste de délégués au vote.

**Résultat du scrutin :**

Nombre de votants : 60

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 60

Majorité absolue : 31

La liste candidate a obtenu : 60 voix

**Monsieur le Président déclare les membres élus titulaires et suppléants de la liste présentée ci-dessus pour représenter la CCBHAP au Syndicat Mixte des Vallées du Tolzac.**

➤ **Syndicat Mixte Dropt Amont (délibération n°2020-58)**

La CCBHAP doit désigner 1 titulaire et 1 suppléant par commune du bassin versant. Ci-dessous, la liste des représentants titulaires et suppléants par commune concernée par le bassin versant.

<b>BOURNEL</b>	<i>Titulaire</i>	WEBER Alain
	<i>Suppléant</i>	VENDEVILLE Linda
<b>CAHUZAC</b>	<i>Titulaire</i>	BATANERO Grégory
	<i>Suppléant</i>	TEILLET-DEVIC Chantal
<b>CANCON</b>	<i>Titulaire</i>	WINTERSTEIN Jonathan
	<i>Suppléant</i>	LANDAT Nadine
<b>CASTILLONNES</b>	<i>Titulaire</i>	BAZZOLI Nadège
	<i>Suppléant</i>	BERTHAULT Karine
<b>CAVARC</b>	<i>Titulaire</i>	DESCHAMPS Laurent
	<i>Suppléant</i>	DELPECH Laurent
<b>DEVILLAC</b>	<i>Titulaire</i>	MOUILLAC Patrick
	<i>Suppléant</i>	BEAUDUIN Paul
<b>DOUDRAC</b>	<i>Titulaire</i>	ESSENAUD Maryse
	<i>Suppléant</i>	BODIN Jacques
<b>DOUZAINS</b>	<i>Titulaire</i>	PASERO Nicolas
	<i>Suppléant</i>	DUBERNAT Rémy
<b>FERRENSAC</b>	<i>Titulaire</i>	DUMAINE Yannick
	<i>Suppléant</i>	PAILLE Jean-Pierre
<b>LALANDUSSE</b>	<i>Titulaire</i>	DIEUDONNE Christian
	<i>Suppléant</i>	LEGAL Ludovic
<b>LOUGRATTE</b>	<i>Titulaire</i>	GALLERY DES GRANGES Dominique
	<i>Suppléant</i>	LABORDE Frédéric
<b>MAZIERES-NARESSE</b>	<i>Titulaire</i>	ALPAGO Bernard
	<i>Suppléant</i>	BEAUVIE Daniel
<b>MONBAHUS</b>	<i>Titulaire</i>	BARREAU Yves
	<i>Suppléant</i>	CAMPAS Bernard
<b>MONTAURIOL</b>	<i>Titulaire</i>	MARTIN Stéphane
	<i>Suppléant</i>	CASSINI Yohann

<b>MONTAUT</b>	<i>Titulaire</i>	AUROUX Laurent
	<i>Suppléant</i>	FLANDROIS Mathieu
<b>MONVIEL</b>	<i>Titulaire</i>	DANDY Pascal
	<i>Suppléant</i>	DOUILLET Dominique
<b>PARRANQUET</b>	<i>Titulaire</i>	GOUYOU Alain
	<i>Suppléant</i>	CHAUMONT Mickaël
<b>RAYET</b>	<i>Titulaire</i>	TRIAIRE Thierry
	<i>Suppléant</i>	MARTY Jérôme
<b>RIVES</b>	<i>Titulaire</i>	CHEMIN Jean-Baptiste
	<i>Suppléant</i>	GAUTIER Romain
<b>SAINT ETIENNE DE VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	BATAILLE Serge
	<i>Suppléant</i>	DOMINGIE Eric
<b>SAINT EUTROPE DE BORN</b>	<i>Titulaire</i>	JACQUET Cédric
	<i>Suppléant</i>	AUZERAL Jérémie
<b>SAINT MARTIN DE VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	PAGES Guy
	<i>Suppléant</i>	RUMEAU Laurent
<b>SAINT MAURICE DE LESTAPEL</b>	<i>Titulaire</i>	BICHE Laurent
	<i>Suppléant</i>	ANDRIEUX Vincent
<b>SAINT QUENTIN DU DROPT</b>	<i>Titulaire</i>	PREVOT Emmanuel
	<i>Suppléant</i>	BOUCHILLOU Jean-François
<b>SERIGNAC PEOUDOU</b>	<i>Titulaire</i>	DE FOLCHI Jean-François
	<i>Suppléant</i>	BARDA Jaufret
<b>TOURLIAC</b>	<i>Titulaire</i>	CHABRONNERIE Viviane
	<i>Suppléant</i>	ROLAND Alain
<b>VILLEREAL</b>	<i>Titulaire</i>	MOLIERAC Guillaume
	<i>Suppléant</i>	VECCHIOLA Christophe

Monsieur le Président propose cette liste de délégués au vote.

#### Résultat du scrutin :

Nombre de votants : 60

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 60

Majorité absolue : 31

La liste candidate a obtenu : 60 voix

**Monsieur le Président déclare les membres élus titulaires et suppléants de la liste présentée ci-dessus pour représenter la CCBHAP au Syndicat Mixte du Dropt Amont.**

#### ➤ **Syndicat mixte Lot et Garonne numérique (délibération n°2020-59)**

La CCBHAP doit désigner 1 titulaire et 1 suppléant.

Monsieur le Président fait appel aux candidats.

#### Candidats :

Marcel CALMETTE

Yvon SETZE

Brigitte PAYERAS

Mme PAYERAS se retire

**TITULAIRE :**

Marcel CALMETTE

**SUPPLEANT :**

Yvon SETZE

**Résultat du scrutin :**

Nombre de votants : 60

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 60

Majorité absolue : 31

La liste candidate a obtenu : 60 voix

**Monsieur le Président déclare Monsieur Marcel CALMETTE titulaire et Monsieur Yvon SETZE suppléant pour représenter la CCBHAP au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne numérique.**

➤ **Mission locale Arrondissement Villeneuve sur Lot (délibération n°2020-60)**

La CCBHAP doit désigner deux titulaires et deux suppléants.

Monsieur le Président fait appel aux candidats.

**Candidats :**

Françoise LAURIERE

Pierre SICAUD

Serge LESCOMBE

Agnès COUDERC

**TITULAIRES :**

Françoise LAURIERE

Pierre SICAUD

**SUPPLEANTS :**

Serge LESCOMBE

Agnès COUDERC

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'UNANIMITE, de désigner Mme Françoise LAURIERE et M. Pierre SICAUD titulaires et M. Serge LESCOMBE et Mme Agnès COUDERC suppléants pour représenter la CCBHAP à la mission Local de l'Arrondissement de Villeneuve sur Lot**

➤ **CNAS (délibération n°2020-61)**

La CCBHAP doit désigner 1 titulaire et 1 suppléant

Monsieur le Président fait appel aux candidats.

**Candidats**

Patrick FERRE

Elisabeth PICHARD

**TITULAIRE :**

Patrick FERRE

**SUPPLEANT :**

Elisabeth PICHARD

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'UNANIMITE, de désigner M. Patrick FERRE titulaire, et Mme Elisabeth PICHARD, suppléante, pour représenter la CCBHAP au CNAS.

## 7. Questions diverses : Dématérialisation des convocations aux séances plénières

L'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales prévoit que la convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

M. Glenn VIOLLET précise la mise en œuvre de ce texte : « La loi nous impose de ne plus envoyer les convocations en format papier, elles seront par principe envoyées par mail. Si cela ne vous convient pas, il vous faut adresser un courrier à la communauté de communes pour attester que vous souhaitez recevoir ces convocations par envoi postal ».

M. Auguste FLORIO lit la Charte de l'élu local qui a été également adressé aux conseillers communautaires par mail.

M. Auguste FLORIO annonce la date du prochain Conseil Communautaire, le 30 Juillet 2020. Il interroge la salle concernant la tenue d'une réunion en soirée. La réunion aura donc lieu à 20h00

Fin de la séance à 17h50.

La secrétaire de séance,

Isabelle LABONNE.

Le Président,

Auguste FLORIO.